

28 septembre 2010

10.167

Interpellation du groupe socialiste**SSRT: une situation qui préoccupe**

Lors de la session de janvier 2010, le groupe socialiste avait déposé une interpellation concernant le statut du nouvellement créé service de santé et de sécurité au travail. A cette occasion, il s'était notamment préoccupé de la légalité et du fonctionnement dudit service. Malgré les déclarations du chef de l'économie, et alors que le Grand Conseil attend toujours de pouvoir, enfin, se prononcer sur le statut de ce nouvel organe, il apparaît que la situation n'a cessé de se dégrader.

Départ du chef de service, démissions multiples, climat instable consécutif aux affaires politiques qui l'ont récemment secoué, ce service a connu un début d'existence pour le moins mouvementé. Cela est d'autant plus inquiétant que les dossiers semblent en pâtir et que le doute s'installe au sein des différentes parties concernant la manière dont ceux-ci sont menés.

Outre le statut qui, de notre point de vue, reste problématique et illégitime, la situation dans laquelle se trouve le SSRT aujourd'hui est plus que préoccupante, et ne contribue pas à la réalisation d'un travail de qualité dans un domaine où, pourtant, un besoin de soutien et de contrôle se fait lourdement ressentir.

Nous demandons donc au Conseil d'Etat de bien vouloir clarifier la situation du SSRT.

Au surplus, peut-il nous dire quand le Grand Conseil sera saisi d'un rapport concernant le statut du SSRT ou plus largement l'organisation du service de l'emploi?

Signataires: S. Locatelli, B. Goumaz, T. Huguenin-Elie, B. Hurni, J. Lebel Calame et C. Béguin.